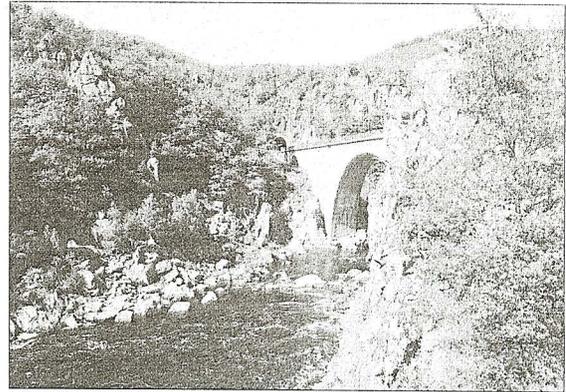


BARRAGE DE POUTÈS

Ouverture vers une réflexion commune avec EDF et les élus sur le recours aux énergies renouvelables

Alors que la fin de la concession du barrage approche, les associations pro démantèlement se tournent déjà vers l'après Poutès et ont fait réaliser une étude montrant que la Haute-Loire a un gros potentiel en matière d'énergies renouvelables. Le Puy-en-Velay accueillera d'ailleurs, au mois de mars, un important colloque sur le sujet.

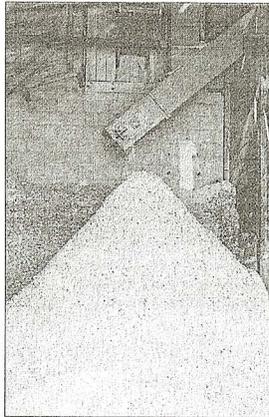


Le collectif pro démantèlement est d'accord pour le renouvellement de la concession des deux barrages situés sur l'Ance. Seul celui sur l'Allier doit, selon lui, disparaître

La concession du barrage de Poutès arrive bientôt à échéance. Fin 2007, la décision sera prise : elle signera la fin de l'ouvrage construit sur l'Allier, ou la reconduction de la concession. Rappelons que, sur la question, les points de vue divergent.

EDF s'est prononcé pour un renouvellement de la concession pour 40 ans, les collectivités territoriales, prônent un renouvellement, mais plus

limité dans le temps (8 ans pour le Conseil régional et 15 ans pour le Conseil général), le commissaire enquêteur qui a mené cet été une enquête publique, se prononce lui aussi en faveur d'une reconduction limitée à 10 ans). Quant au collectif emmené par SOS Loire Vivante et WWF, qui comprend une trentaine d'associations locales, régionales et nationales, il est pour le démantèlement pur et simple du barrage, à la rigueur étalé sur un petit nombre d'années. À force de lutter, le collectif a réussi à se faire entendre au niveau national, faisant de Poutès l'emblème d'une prise de conscience nécessaire en faveur des énergies renouvelables.



Méthanisation, bois ou éolien : la Haute-Loire a le choix en matière d'énergies renouvelables

Le ministère de l'Écologie s'est d'ores et déjà prononcé en faveur du non renouvellement de la concession, il ne reste plus, désormais, qu'à attendre la décision du Secrétariat d'État à l'Industrie, sachant que la décision finale reposera vraisemblablement entre les mains du futur Premier Ministre, sauf si la décision intervient avant les prochaines échéances électorales, ce qui paraît peu probable.

La Haute-Loire a un fort potentiel

Toutefois, comme l'explique Roberto Epple, président de SOS Loire Vivante, le collectif d'associations est déjà « dans l'après Poutès » et a déjà réfléchi aux solutions énergétiques alternatives. SOS Loire Vivante et WWF ont même missionné un cabinet d'études, Énergies demain, afin d'évaluer le potentiel de la Haute-Loire en matière d'énergies renouvelables, tout en prenant en compte un développement local durable.

La première phase de cette étude a montré qu'il est tout à fait possible de produire au moins autant que le barrage grâce aux énergies renouvelables,

que ce soit par la méthanisation, agricole ou industrielle, le bois (qui rencontre déjà un grand succès), le solaire (également très utilisé dans le département), le solaire photovoltaïque ou l'éolien (rappelons qu'Ally accueille le plus grand parc éolien de France et que d'autres projets sont à l'étude).

La deuxième phase de l'étude avait pour but de déboucher sur des propositions comme, par exemple, la mise en place d'un parcours découverte qui pourrait permettre aux visiteurs, comme aux locaux d'ailleurs, de découvrir non seulement les paysages et le patrimoine, mais également les différentes réalisations en matière d'énergies renouvelables.

La troisième phase, enfin, vise à fédérer et rassembler les acteurs de cette "douce révolution énergétique", à la fois dans le développement d'éner-

Un colloque pour réunir tous les acteurs

Il n'est pas simple, pour une société, de marquer une rupture dans ses comportements. Pour faciliter la réflexion autour des énergies renouvelables et présenter des exemples concrets, le WWF et SOS Loire Vivante organisent au Puy-en-Velay, les 8 et 9 mars, un colloque intitulé « Des énergies renouvelables, des saumons et des hommes ». Rassemblant les élus, EDF, les acteurs des énergies renouvelables et les diverses associations, ce colloque est quasiment une première en France. Les organisateurs sont confiants et le président de SOS Loire Vivante Roberto Epple rappelle que c'est un colloque du même type sur le saumon qui est à l'origine de tout ce qui s'est passé ses dernières années pour le grand poisson.

Le colloque se déroulera jeudi 8 et vendredi 9 mars à la Commanderie Saint-Jean au Puy et comprendra de très nombreux débats et conférences ainsi que, pour ceux qui le souhaiteront, des visites de Poutès, de la Salmoniculture... Notons que les repas, buffets et boissons seront composés de produits du terroir, de produits bio et de produits issus du commerce équitable.

Il est impératif de s'inscrire auprès de WWF France, Marylène Folcher, service Bénévolat, 1 carrefour de Longchamp, 75116 Paris, Tél. 01 55 25 84 05. Email : mfolcher@wwf.fr.

gies alternatives ou dans des programmes de maîtrise de l'énergie. Selon Guillaume Cortot, de SOS Loire Vivante : « Il y a un potentiel, il y a des techniques. Maintenant, nous lançons un appel aux collectivités. »

Un appel pour que celles-ci se lancent dans l'aventure et fassent le choix des énergies alternatives qui, selon les membres du collectif, sont de vrais gisements d'emplois.

Comme le soulignait Guillaume Cortot, à l'heure où la campagne électorale porte notamment sur l'emploi et le réchauffement climatique, l'engagement franc et volontaire dans la voie du renouvelable pourrait apporter un début de solution à ces deux problèmes majeurs.

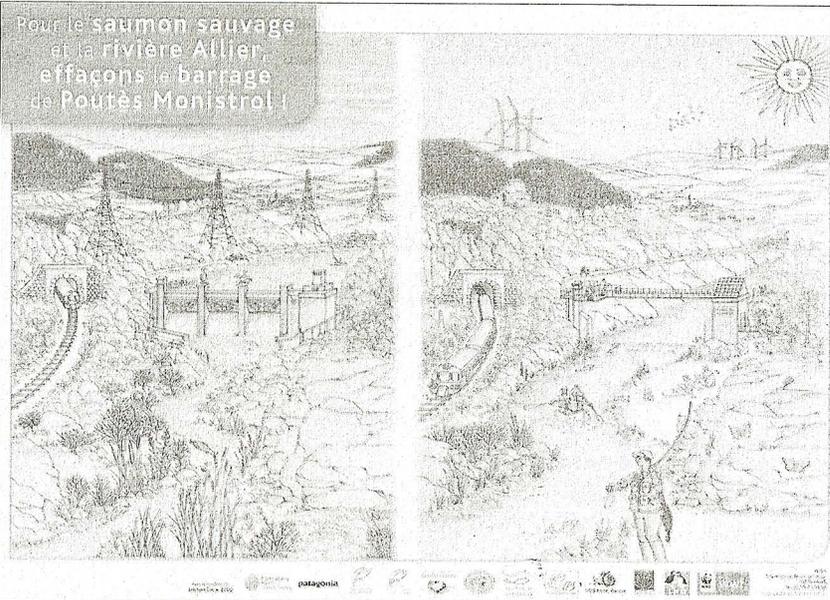
Sophie TAILLARD

Le dialogue s'établit avec EDF

La France avance sur la voie des énergies renouvelables (et la Haute-Loire est loin d'être mauvais élève), ce qui est un vrai motif de satisfaction pour Roberto Epple, de SOS Loire Vivante et Martin Arnould, de WWF. Autre satisfaction, celle de voir EDF les responsables d'EDF évoluer dans leur perception des choses. Martin Arnould explique : « EDF aussi a compris qu'on pouvait trouver d'autres énergies. L'ouverture est progressive. »

Certes, il reste des problèmes de compréhension mais l'heure semble plutôt être au dialogue constructif. D'ailleurs, le collectif d'association propose de rentrer dans « une culture coopérative, partenariale, tout à fait dans l'esprit développement durable. »

Le collectif demande en outre la mise en place d'un comité de pilotage autour du dossier Poutès. « Poutès peut être le lieu où producteurs d'énergie, utilisateurs des rivières et associations peuvent apprendre à se comprendre. » Ce comité comprendrait les élus, EDF, l'ADEME, les associations...



Ce que pourrait donner l'après Poutès...

Publication : « Auvergne, 180 000 emplois salariés liés au tourisme »

La lettre n° 39 de l'Insee Auvergne rapporte une étude intéressante dans le secteur du tourisme :

« En 2003, l'emploi salarié liés au tourisme représente, en moyenne annuelle, 18 260 postes en Auvergne soit 4,4 % de l'emploi salarié régional. En regroupant 26 % de ces emplois (contre 23 % au niveau national), le secteur de l'hôtellerie régionale arrive en tête des activités touristiques classiques. Celui de la restauration apparaît en retrait : 13 % des emplois salariés touristique auvergnats contre 27 % au niveau national. Le tourisme génère des emplois salariés liés à l'activité touristique. La saisonnalité est très importante : le nombre d'emplois touristiques varie de 13 340 en janvier à 25 750 en août. Les 18 260 emplois touristiques évalués en moyenne annuelle, représentent un volume de travail de 13 600 équivalents temps plein. Au niveau départemental, le Puy-de-Dôme regroupe la moitié des emplois touristiques auvergnats. L'Allier en comptabilise un quart et se caractérise par une présence importante du thermalisme. Cantal et Haute-Loire se partagent le reste. »

Quel est l'impact du tourisme sur l'emploi salarié auvergnat ? Quelles sont les activités les plus pourvoyeuses en emplois touristiques ? Les emplois à temps partiel sont-ils plus nombreux dans le tourisme ? Comment se positionne l'Auvergne en matière d'emplois salariés liés au tourisme et comment se répartissent-ils dans la région ? Dans la lettre n° 39 « Auvergne, 180 000 emplois salariés liés au tourisme », le Système permanent d'observation du tourisme (SPOT) et l'Insee traitent de ces questions dans la région. Évaluer l'impact du tourisme sur l'emploi salarié régional et apporter une aide aux décideurs et aux professionnels, telle est l'ambition de cette publication.

Ce document est consultable et téléchargeable gratuitement sur www.insee.fr.auvergne. Pour en savoir plus, <http://www.spot-auvergne.fr>.